

MADANI COMPAGNIE

Compagnie théâtrale conventionnée avec la DRAC Île-de-France



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

F(L)AMMES

FACE À LEUR DESTIN - Épisode II
Création 2016

Texte et mise en scène Ahmed Madani

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Contact : 01.48.45.25.31
marie.pichon@madanicompany.fr

PRÉSENTATION de face à leur destin, une trilogie

PRÉSENTATION DU DOSSIER : Aujourd'hui en France...

I À LA RECHERCHE DE NOTRE HISTOIRE

- La colonisation et la décolonisation
- Histoire de l'immigration africaine en France
- La place des femmes dans l'immigration
- Histoire des grands ensembles
- Intégration et exclusion

II LA PLACE DES FEMMES DANS NOTRE SOCIÉTÉ

- À l'antiquité
- La place des femmes dans la société française au XXe siècle
- Les grandes figures qui ont fait avancer les causes des femmes dans l'histoire
- La journée internationale des droits des femmes
- Les journées du matrimoine
- Afroféminisme

III LE PORTRAIT DANS L'ART

- Définition du portrait
- L'autoportrait
- L'auto-fiction

IV AVEC VOS ÉLÈVES... AVANT ET APRES LES REPRÉSENTATIONS

- De quoi parle-t-on ?
- Au travail !
- Donnez la parole à vos élèves

V BIBLIOGRAPHIE, WEBOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE ANNEXES

Carte de l'Afrique colonisée en 1925

Appel de l'Abbé Pierre sur Radio Luxembourg, hiver 1954

Manifeste des 343 salopes

Droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouge

F(I)ammes

Une performance spectacle d'Ahmed Madani

« La jeunesse est devenue un nouveau continent et le théâtre n'a plus aucun objectif humain s'il ne parvient pas à l'explorer »

Edward Bond

Mon écriture se nourrit de la matière humaine, du bruissement de la vie et de notre histoire contemporaine. En décidant de réaliser une trilogie sur la jeunesse des quartiers populaires, je souhaite nourrir mon inspiration de la réalité brute de la vie de cette jeunesse. J'ai depuis de nombreuses années le désir de raconter une part tue de mon histoire familiale et j'ai souhaité que ce récit ne soit pas pris en charge par des acteurs professionnels mais par des jeunes garçons et des jeunes filles qui ont grandi dans les cités.

C'est la troisième génération issue de l'immigration post coloniale et ces jeunes veulent être considérés comme des français à part entière. Leurs interrogations sur leur passé méritent d'être éclairées par leurs aînés. J'ai donc choisi de faire un voyage avec eux et réagir par les mots, par les mouvements, par la poésie que leur corps, leur voix, leurs regards, leurs récits feront jaillir en moi. Entre nous s'instaure un échange de bons procédés : je les guide vers eux-mêmes pour mieux trouver le chemin qui me mène à moi-même. Hormis quelques événements qui ont fortement marqué mon enfance et dont j'ai le désir de parler, je souhaite surtout écrire à partir des réponses qu'ils apporteront aux questions que je leur poserai. Nos séances de répétition s'organisent autour de longues discussions collectives ou individuelles, elles sont émaillées d'improvisations sur des sujets divers, d'atelier de chant, de danse, d'un travail de direction d'acteur sur la présence, le mouvement, qui sont dirigés par moi et mes collaborateurs artistiques afin de fournir la matière vive à l'écriture textuelle et scénique.

Ces jeunes sont faits de lumière, mais on ne le voit pas, ils paraissent toujours sombres, noirs ou d'un blanc qui n'est pas tout à fait blanc. Pourtant ils brillent comme des étoiles dans la nuit. Ils vibrent, ils vivent, ils rient, ils pleurent. Si vous saviez ce qu'il y a dans leur tête, vous les regarderiez différemment. Mais pour cela, il faudrait leur ouvrir la tête et aller y faire une expédition, comme dans le temps où les explorateurs partaient à l'aventure découvrir les terres de leurs ancêtres. Leurs ancêtres ne sont pas encore les Gaulois, mais un jour, ils le deviendront.

Ainsi, c'est avec de vrais experts de la jeunesse, les jeunes eux-mêmes, que je veux faire ce voyage au pays des zones sensibles. Mon postulat de départ est simple : faire émerger le réel pour créer du symbolique. Dès l'instant où ce réel sera posé sur le plateau, qu'il soit traité comme un documentaire ou passé au filtre de l'imaginaire, il deviendra un acte symbolique.

Nous sommes tous des « Ready made » humains, tous des oeuvres d'art en puissance. Au théâtre, il faut juste faire un pas pour passer de l'autre côté du miroir, c'est en cet endroit que j'aimerais mener ma troupe de « mauvais garçons » car en cet endroit chacun verra que dans leur veine ne coule pas un sang impur, mais le sang de la jeunesse, celui de la vie et de l'avenir.

Ahmed Madani – Printemps 2012

PRÉSENTATION DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE :

Aujourd'hui en France...

La France est multiple : Diversité de couleurs, de coutumes, de religions, d'histoires... Mais de fait, cette complexité est mise à mal, souvent dévalorisée. Difficultés à vivre ensemble, montée de la xénophobie, discrimination et exclusion sont les regrettables marqueurs d'une société divisée. L'insécurité jusque là imputée aux jeunes hommes des quartiers populaires s'élargie aux musulmans et aux musulmanes vivant ou non dans ces quartiers et fait désormais parti de notre quotidien. Le thème de l'ennemi de l'intérieur refait surface et **la peur, la haine, le rejet de l'autre apparaissent comme les principaux maux de notre société.**

Cette peur se cristallise autour des banlieues, autour de leurs habitants, de leurs jeunes, dont on entend parler dans les journaux télévisés, à la radio, dans la presse. Mais au-delà des discours, au-delà des enjeux politiques et des études statistiques, **quelle est la réalité de la banlieue** ? Qui sont ces jeunes, dont on entend parler partout mais dont on ne connaît rien ? Que représentent-ils aujourd'hui dans notre société ?

F(I)ammes et Illumination(s), contrepoints aux discours médiatiques

Après avoir donné la parole à neuf jeunes hommes du Val Fourré en 2012, Ahmed Madani la donne aujourd'hui à dix jeunes femmes de différents territoires (Les Mureaux et Mantes-la-Jolie (78), Sevran (93), Arnouville (95), Vernouillet (28)) qui, en « expertes de leur jeunesse », se racontent et racontent leur histoire. La grande, celle de leurs parents, de leurs grands parents. Elles disent d'où elles viennent. Ces jeunes femmes rompent le silence.

Histoire et portraits de notre société

Les pistes de travail proposées dans ce dossier pédagogique ne sont pas exhaustives, elles peuvent s'enrichir des commentaires, propositions, idées de tous ceux qui vont le mettre en pratique. Il est probablement incomplet, parcellaire, et discutable en maints endroits.

Nous avons souhaité ici questionner les malaises de notre société. Nous avons choisi de chercher des réponses dans l'histoire contemporaine de notre pays, que l'on retrouve dans le spectacle d'Ahmed Madani. **Ainsi le début de ce dossier est un voyage dans le temps**, à la recherche de nos origines et de nos identités. C'est aussi une quête d'avenir, une façon de choisir notre futur en toute connaissance de cause. Cette histoire est celle de **la colonisation, de la décolonisation, de l'immigration et des grands ensembles français.**

Dans ces deux créations Ahmed Madani dresse des portraits d'une certaine jeunesse française. Nous avons choisi de vous proposer **une présentation succincte du portrait dans l'art.**

Enfin, pistes de travail sur les thèmes du diptyque et des ateliers de pratique autour des **notions de portraits et d'histoire personnelle** vous sont proposés pour travailler avec vos élèves, avant ou après les représentations.

Des bibliographie, webographie et filmographie sont mises à votre disposition pour aller plus loin et vous donner d'autres pistes de réflexion que nous n'aurions pas abordées ici.

I À LA RECHERCHE DE NOTRE HISTOIRE

« Peut-on savoir qui l'on est, si l'on ne sait pas d'où l'on vient ? »

Ahmed Madani

COLONISATION ET DÉCOLONISATION AFRICAINES :

« La colonisation est plus que la domination d'un individu par un autre, d'un peuple par un autre ; c'est la domination d'une civilisation par une autre ; la destruction des valeurs originales par des valeurs étrangères. »

Léopold Sédar Senghor

La France part à la conquête d'un empire

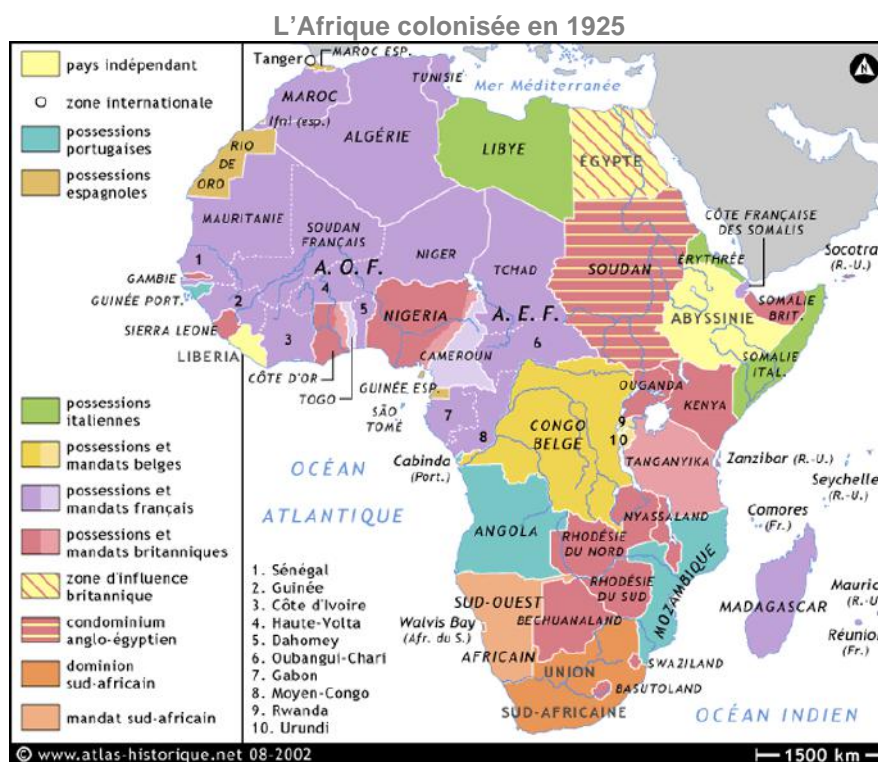
À partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la France applique une politique d'expansion, de conquête et de colonisation en Afrique, continent convoité par une grande partie des pays d'Europe occidentale (France, Royaume-Uni, Portugal, Espagne, Belgique, Allemagne, Italie, Hollande), mus par des motivations d'ordre divers (motivations territoriales, économiques, commerciales, missionnaires et politiques, recherche de puissance).

L'Algérie et la Tunisie sont les premiers territoires africains colonisés par la France (1848 et 1881). Puis la domination française s'étend en Afrique Occidentale pour former l'AOF en 1895 (Afrique occidentale française) composée du Sénégal, du Soudan français, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Royaume de Dahomey (futur Bénin), de la Haute-Volta (futur Burkina Faso), de la Mauritanie et du Niger. En 1896, Djibouti et Madagascar sont colonisés.

Au XX^{ème} siècle, la volonté impérialiste de la France se poursuit en Afrique.

L'Oubangui-Chari, le Gabon, le Moyen-Congo et le Tchad tombent sous domination française en 1910 et sont rassemblés en une communauté administrative appelée AEF (Afrique équatoriale française). Enfin, le Maroc est placé sous protectorat français en 1912.

Ainsi en 1925, la quasi-totalité des territoires africains subit la domination coloniale des nations européennes.



L'entre-deux-guerres marque l'apogée de l'Empire colonial français, qui ne survivra pourtant pas à la deuxième guerre mondiale. **En 1944 s'amorce une lutte généralisée des peuples colonisés pour l'indépendance**, qu'ils obtiendront successivement sur une vingtaine d'année, avec plus ou moins de difficultés selon les états.

La décolonisation africaine : la fin de l'Empire français

La Seconde guerre mondiale ébranle la position de la métropole, gravement atteinte dans son prestige. Dès 1944 et **la conférence de Brazzaville**, un vent d'émancipation souffle sur le continent africain, dont les peuples s'organisent et se rassemblent autour de **valeurs nationalistes et anti-colonialistes pour obtenir la libération de leur pays**.

Après avoir tenté deux fois en vain la réorganisation administrative et politique de son Empire colonial avec l'Union Française en 1946 puis la Communauté Française en 1958, **la France doit reconnaître l'indépendance de la Tunisie et du Maroc en 1956**, des quatorze républiques (plus la République malgache) qui se substituent à ses **anciens territoires d'Afrique noire en 1960**. **En 1962 et après plus de sept années de guerre, l'Algérie accède enfin à son indépendance**, par la signature des accords d'Évian.

HISTOIRE DE L'IMMIGRATION AFRICAINE EN FRANCE

« Un Français sur cinq a au moins un grand parent étranger »

Marie Claude Blanc Chaléard

L'immigration

Dès 1945 et la fin de six longues années de guerre, la France manque d'hommes. Pour des raisons économiques (manque de main d'œuvre) et démographique (dépeuplement), **il est nécessaire pour le pays d'accueillir les populations étrangères sur son territoire**. Européens (Espagnols, Italiens, Polonais, Portugais et Belges) et Africains issus des nouveaux états fraîchement décolonisés arrivent sur le sol français.

Les premiers arrivants africains sont les Algériens, qui, depuis le statut de 1947, sont Français à part entière, et libres de circuler en métropole. Entre 1947 et 1954, **200 000 Algériens** quittent leur terre natale pour rejoindre les industries françaises. En 1954, les relations entre la France et l'Algérie prennent un tournant dramatique : c'est la guerre. Le contingent français débarque sur le sol algérien, et, aux vues des fortes tensions entre les deux peuples, les autorités gouvernementales ne tiennent pas à voir se développer cette immigration liée au conflit. En 1962, les accords d'Évian permettent la libre circulation entre les deux territoires. **Ainsi entre 1961 et 1963, 553 800 Algériens, hommes, femmes et enfants entrent en France**.

En 1975, les Algériens sont 711 000, population la plus représentée parmi les étrangers en France après les Portugais.

Parallèlement, la période de reconstruction d'après guerre est favorable aux immigrations étrangères, européennes mais aussi africaines. Alors que la relance économique porte ses fruits et génère une formidable croissance dans les années 60, **la France signe des accords avec la Tunisie et le Maroc pour l'exportation de main d'œuvre**. De même, la libre circulation est maintenue pour les ressortissants des anciennes colonies après l'Indépendance (Afrique Subsaharienne). Jusqu'en 1973 et le choc pétrolier, la France connaît une période de fastes. **Le recours au travail immigré est courant pour les entreprises**, et les contrats souvent renouvelés. Pour autant, ces populations étrangères ne sont pas perçues comme composante durable de la société. **La question de l'intégration n'est donc pas posée**.

La condition d'immigré en France à l'heure des Trente Glorieuses : Algériens et immigrés des anciennes colonies.

La société française est alors en pleine mutation : amélioration des revenus, fin de la précarité ouvrière, extension progressive de l'ensemble du corps social à une culture de « classe moyenne ». La distance est grande avec la condition d'immigré, et l'individualisme croissant ne s'accorde guère avec les besoins de **migrants déracinés qui apparaissent de plus en plus comme les symboles de la misère sociale.**

- Le travail :

Les immigrés travailleurs algériens sont présents dans tous les secteurs industriels français (bâtiments, chimie, métallurgie), et occupent majoritairement des **postes très peu qualifiés**. On note qu'un nombre non négligeable d'Algériens tient cafés et restaurants, souvent fréquentés par des compatriotes. Les Tunisiens et marocains sont plus fréquemment employés dans le secteur tertiaire (notamment dans l'hôtellerie du midi), alors que les Maliens et Sénégalais commencent à peupler les foyers de travailleurs immigrés.

- Le logement :

Il constitue **la partie visible de la violence sociale des années d'après guerre**. Depuis toujours, le logement immigré s'apparente au logement populaire dans sa version la plus dégradée. Dans les années 60, les immigrés vivent **dans des bidonvilles aux périphéries** des villes.

La population des bidonvilles en 1965 :

(Source : Histoire de l'immigration, Marie-Claude Blanc-Chaléard, La découverte, 2002)

	Bidonvilles en région parisienne	Bidonvilles en France	% des populations vivant en bidonvilles
Français	116	5 907	7,8%
Nord-Africains	20 436	3 1791	42,1%
Portugais	15 311	15 545	20,6%
Espagnols	13 64	4 147	5,5%
Autres	9 600	17 956	24%

LA PLACE DE LA FEMME DANS L'IMMIGRATION

Les migrations de femmes sont-elles différentes de celles des hommes ?

Un phénomène peu connu

Si les femmes ont de tout temps émigré à l'étranger, parfois seules comme les Espagnoles dans les années 1950, plus souvent pour accompagner leur conjoint dans l'exil, et plus massivement pour rejoindre leur conjoint, comme à partir de l'arrêt de l'immigration de travail salarié décidé par l'État en 1974, dans le cadre du regroupement familial, la question des migrations de femmes est restée une réalité peu connue en France, comme dans la plupart des pays occidentaux.

L'image de l'homme seul, migrant pour des raisons économiques ou politiques, est restée prégnante dans les représentations de l'immigration et elle a fait de la migration féminine un phénomène marginal ou de second rang.

Mais de plus en plus important

Pourtant, la migration des femmes ne cesse de croître depuis plusieurs décennies et marque ainsi un changement conséquent dans le profil de l'immigration dans le monde. De plus en plus de femmes, jeunes célibataires, ou ayant déjà une famille à charge, partent seule à l'étranger pour trouver du travail et s'installer plus ou moins durablement. C'est une des nouvelles particularités des migrations d'aujourd'hui.

Cette réalité s'explique principalement par deux facteurs : l'aspiration des femmes à gagner plus d'indépendance à travers la migration, le fait que les femmes sont parfois plus qualifiées que les hommes pour répondre à certains emplois dans des secteurs où les pénuries de main d'œuvre sont fortes, comme les services aux particuliers, ou dans l'éducation, la santé et l'action sociale.

Les femmes sont aussi les premières victimes de guerres ou de conflits politiques, de déplacements liés à des catastrophes écologiques, des famines ou des épidémies. Elles sont aussi des victimes des violences, réelles ou symboliques, faites à leur encontre dans certains contextes culturels. C'est pourquoi leur pourcentage augmente parmi les populations réfugiées ou déplacées.

Enfin, la part des femmes migrant à l'étranger pour y faire des études augmente sensiblement depuis la fin des années 1990. En France, elle atteint plus de la moitié des effectifs étudiants en 2005 selon les nationalités.



Quelle est la part des femmes dans l'immigration en France ?

Une tendance à un équilibre de la répartition entre hommes et femmes

Historiquement, l'immigration de travail était surtout celle d'hommes jeunes, que les employeurs allaient parfois chercher dans les pays d'origine pour leur force physique pour les employer par exemple dans les industries minières, la construction automobile, la sidérurgie ou les travaux publics. Les femmes étaient plus traditionnellement affectées à des emplois domestiques ou dans la confection. Si les femmes de l'immigration ont longtemps accompagné leur mari dans l'exil, à partir de la fin des années 1970, elles sont venues les rejoindre après des années de séparation. Aujourd'hui, la répartition entre hommes et femmes est beaucoup plus équilibrée parmi les populations migrantes, même si cette proportion évolue selon les nationalités.



Des pourcentages différents selon les motifs d'immigration

Le nombre de femmes migrantes varie sensiblement selon les motifs d'immigration en France : Les femmes représentent 35 % de la demande d'asile (en 2005), avec un chiffre en progression depuis 2001, où la demande féminine s'élevait à 30 %. Parmi les travailleurs permanents, elles ne sont que 30%. La part des femmes parmi les étrangers entrant avec un visa pour études augmente sensiblement depuis 2002, pour atteindre la moitié des effectifs étudiants en 2005. Notons que la progression s'observe surtout chez les originaires du continent asiatique dont 56 % sont des étudiantes (74 % des étudiants de Corée, 72 % du Japon, 59 % de Chine). Lorsqu'il s'agit de

l'immigration pour motif familial, 55 % des conjoints rejoignant les résidents étrangers en France sont des femmes et la proportion atteint 84%, lorsque l'immigration se fait dans le cadre du regroupement familial proprement dit (la procédure d'introduction du conjoint ou des enfants mineurs répondant à des conditions de ressources et de logement) et 70% de ces membres de famille sont originaires du continent africain.

Dans quels secteurs économiques les femmes immigrées travaillent-elles ?

Un taux d'activité inférieur à celui des hommes

Les femmes immigrées sont de plus en plus nombreuses à travailler en France, mais leur taux d'activité reste majoritairement inférieur à celui des hommes immigrés et à celui des femmes non immigrées (même si pour certaines nationalités, comme avec les Portugaises, elles ont parfois un taux d'activité plus élevé que celui des femmes non immigrées). Ces différences s'expliquent principalement par un niveau d'études plus faible (malgré l'allongement de la durée des études pour les plus jeunes), par leur charge familiale mais aussi par un accès plus difficile au marché du travail. Elles sont également plus nombreuses à occuper des emplois partiels, précaires, généralement subis.



Une spécialisation dans des secteurs précis

23% des femmes immigrées sont des ouvrières, contre 10% des femmes non immigrées. Mais elles sont deux fois moins nombreuses que les hommes immigrés à travailler dans l'industrie (un peu plus de 10% contre 20%).

Elles sont surtout très présentes dans les services directs aux particuliers (assistantes maternelles, aides ménagères pour les personnes âgées, femmes de ménage, gardiennes d'immeuble) : elles sont 26% dans ce secteur contre 11% pour l'ensemble des femmes non immigrées.

On les retrouve également nombreuses dans les services proposant des emplois non qualifiés comme la restauration, l'hôtellerie, la grande distribution, le nettoyage et les services aux entreprises.

En revanche, elles sont moins nombreuses que les femmes non immigrées dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale pourtant très féminin (20% contre 29%).



Cette spécialisation dans des secteurs précis de l'économie française, leur situation professionnelle souvent précaire et leur exposition plus forte au chômage tendent à démontrer que les femmes immigrées subissent dans le monde du travail une situation de double discrimination en raison de leur origine réelle ou supposée et de leur sexe.

GENÈSE DES GRANDS ENSEMBLES ET INSTALLATION IMMIGRÉE

Naissance des grands ensembles

« Mes amis, au secours... (...) Chaque nuit, ils sont plus de 2 000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu. »

Abbé Pierre, Radio Luxembourg, 1^{er} février 1954

En 1954, l'Abbé Pierre lance un appel à la solidarité en faveur des plus démunis, car la France connaît une **grave crise du logement**. Les conditions de logement sont désastreuses : moins de la moitié des logements disposent de l'eau courante, et moins d'un quart est équipé d'un wc intérieur, 10 % d'une douche ou d'une baignoire. Plusieurs facteurs liés à la période d'après guerre ont mené à cette situation :

- Une croissance démographique soutenue liée au baby boom et créant un déficit de logements par rapport au nombre d'habitants.
- L'importance des flux migratoires vers les villes : c'est l'exode rural.
- Le retour ou la venue des rapatriés d'Afrique du Nord (environ 1 million en 1962)

La médiatisation en 1954 de l'Abbé Pierre aidant, dans les années 50, la France pour répondre à ses besoins importants met en place une large politique de construction de logements sociaux avec le décret du 31 décembre 1958 concernant les Zones à Urbaniser par Priorité (ZUP).

De 1946 à 1975, le parc immobilier français passe de 12,7 millions de logements à 21 millions.

Le nombre de logements sociaux passe de moins de 500 000 à près de 3 millions, dont un tiers sous forme de grands ensembles : environ 350 000 sur l'ensemble du territoire, dont 43% en région parisienne, où la demande est la plus forte. Le mouvement de construction a permis de donner un logement décent à la majorité des Français.

Mais les plus pauvres, les familles très nombreuses, les populations étrangères et immigrées sont logées ailleurs : taudis des villes anciennes, bidonvilles...

Crise des grands ensembles et arrivée des immigrés :

Les grands ensembles sont édifiés très rapidement à la périphérie des villes sur des terrains agricoles ou maraîchers et ne bénéficient pas d'équipements publics en dehors des écoles primaires. Ils sont construits par une main-d'œuvre étrangère qui n'a pas accès à ces habitations.

Dès les années 60, ils **font l'objet de nombreuses critiques** : on y dénonce l'ennui, le suicide, la délinquance et la dégradation des bâtiments. Avec la circulaire du 21 mars **1973, Olivier Guichard, ministre de l'équipement arrête la construction des grands ensembles**. L'État change alors de politique et privilégie le développement des pavillons et l'accès à la propriété.

Parallèlement, le logement immigré pose de graves problèmes. Bidonvilles, taudis, recours aux « marchands de sommeil » et foyers de travailleurs sont les uniques possibilités de logement offertes aux immigrés. **Dès 1964, l'État tente de résorber les bidonvilles**. En réalité, il s'agit d'avantage d'améliorer les conditions de vie sur place : d'équiper ces espaces insalubres de points d'eau, de services tels que Poste, services sociaux. En 1975, les « cités de transit » se sont substituées aux bidonvilles : un « **provisoire qui dure** » de **baraques en dur équipées d'un minimum de confort**, mais toujours largement en marge des espaces résidentiels.

L'arrêt de la construction des grands ensembles, le départ des familles françaises vers des logements individuels et la dynamique d'enrayement des bidonvilles et cités de transit entraînent **une mutation de la population des grands ensembles : les immigrés ont un accès facilité aux cités** et s'y installent. En 1982, le confort d'habitation s'est considérablement accru. Les conditions de logement des familles immigrées s'approchent de la moyenne des Français.

Pourtant, c'est dans cette nouvelle structure, a priori plus favorable que vont se cristalliser les problèmes, à l'origine des violences des uns, et du rejet des autres.

LES QUESTIONS DE L'INTÉGRATION ET DE L'EXCLUSION

La France et ses immigrés :

À partir de 1974, l'histoire de l'immigration s'inscrit dans un contexte de crise : fièvre xénophobe, recherche désordonnée d'une politique pour se protéger des étrangers devenus un « problème », résistance des immigrés à partir de processus de stabilisation en France.

Dans les années 80, la France sombre dans une crise plus profonde. Des régions entières, les bassins industriels sont sinistrés (Lorraine, Nord). **Dans ce contexte social la violence explose, et le racisme lui sert d'exutoire.** Les lieux de vie, les cités des banlieues où se mêlent les couches sociales modestes, deviennent les territoires de tensions et d'affrontements. Cette violence concerne d'abord les jeunes, dont beaucoup sont enfants d'immigrés. Crimes racistes et émeutes se multiplient. **L'année 1981 marque le début d'une large médiatisation du « mal des banlieues »**, les jeunes des banlieues des années 80 font figure nouvelle de classe dangereuse. Les vagues d'attentats terroristes des années 80 et 90 conforte la psychose du danger islamiste et la méfiance à l'égard des pays musulmans.

Ces violences marquent une prise de conscience d'un phénomène jusque là occulté, et dont les Français vont devoir s'habituer : **une grande partie des immigrés va rester, et constitue déjà une partie de la population française.**

On a vu alors **la question de l'intégration prendre place parmi les grands problèmes nationaux**, et apparaît le souci d'envisager l'avenir ensemble avec les étrangers et leurs enfants qui sont des enfants de France. Mais l'insistance sur ce problème de l'intégration a eu des effets pervers, elle est devenue **source de stigmatisation supplémentaire** pour ceux que l'on désigne comme « mal intégrés ».

Parallèlement, **les inégalités entre les Français s'accroissent** : en 1982, le taux de chômage est de 13% pour les immigrés (contre 8% pour le reste de la population). En 1992, on dépasse les 20% pour la population étrangère, 11% pour les Français, et on frise les 30% pour les étrangers non européens. Les femmes et les jeunes sont les plus touchés : 50% de chômeurs chez les Maghrébins de moins de 24 ans en 1992.

Les enfants d'immigrés, ces Français :

Les années 80 et 90 sont le temps de ceux que l'on appelle **la « deuxième génération »**. **Nés en France**, ces fils d'immigrés ne tardent pas à se rendre visibles et à prendre position dans la société française, en prenant notamment la tête d'un mouvement contre la violence et le racisme, avec la **Marche des beurs**. Ils réclament l'égalité sur un mode nouveau, en prônant l'acceptation des différences culturelles. Mais le bilan de ces années est sombre. L'espoir d'un mouvement en profondeur de la société française s'est élimé. Les années 1990-1991 virent la montée de la haine (à Sartrouville, Mantes-la-Jolie...). **L'intégration semble en repli sur tous les fronts.**

De fait, **la volonté de mixité sociale n'est pas effective.** À l'échelle des villes s'effectue une ségrégation au niveau du logement, de l'école, du quartier. 60% des familles d'origine maghrébine et turque vivent dans le parc locatif HLM dégradé où ils s'enracinent. En 1996, on recense **95 Zones urbaines sensibles**. En 2006, l'INSEE recense **4,4 millions d'habitants dans ces quartiers défavorisés**. Quant aux **familles africaines, elles occupent encore les taudis des centres ville**, lieux de prédilection des maladies comme le saturnisme.

La ségrégation au sein du système scolaire aggrave le sentiment d'exclusion. Les jeunes des ZEP (zone d'éducation prioritaire) se sentent stigmatisés parce que relégués dans de « mauvais collèges » et de « mauvaises classes ». **Plus que jamais, les discriminations s'inscrivent dans le territoire.** Les villes vivent à l'heure des « quartiers difficiles ». L'insécurité et le mal de vivre s'y sont installés. Du fait de leur gravité, **les incidents sont fortement médiatisés et faussent parfois l'image de quartiers paisibles.**

Dans ces territoires, **la qualité de vie et les chances de réussite sont mises en péril**, le repli communautaire et l'exclusion apparaissent comme une menace à une recherche de cohésion française.

II PLACE DE LA FEMME DANS NOTRE SOCIÉTÉ

À L'ANTIQUITÉ

Comment tout à commencé...

Avant l'avènement de la Cité grecque, les femmes jouissaient de certains droits, dont le code de Gortyne en Crète nous donne une idée.

Dans un article sur la position et le rôle des femmes en Crète minoenne, entre 2000 et 1450 av. J. C., C. G. Thomas conclut au statut social élevé des femmes crétoises à travers l'étude de fresques, et surtout du code de Gortyne, dans lequel il voit des éléments qui indiquent un droit à la propriété en lignée matrilineaire. L'auteur mentionne par ailleurs la présence sur les fresques, mais aussi sur une bague en or en provenance d'Isopota, de danses extatiques pratiquées par des femmes. L'article de Thomas tend à démontrer la perte progressive subie par les femmes dans leur statut social, partant de la Crète minoenne, en passant par l'époque mucénienne, pour aboutir à l'âge obscur.

Un conflit paraît se dessiner à l'intérieur du Panthéon hellénique et ses sources sont historiques : la confrontation entre les peuplades préhelléniques du monde méditerranéen et la vague d'invasisseurs grecs à la fin de l'Helladique Ancien. Ces derniers vont ériger un système dans lequel la légitimité de la succession généalogique devra répondre aux besoins d'une société à transmission patrilinéaire.

Le mariage, une arme masculine du pouvoir

Alors qu'il pose un regard critique sur l'institution du mariage grec, Dionysos avertit toute la Cité du danger que constitue pour le pouvoir politique la volonté de soumettre la Nature à la loi.

Le mariage grec tendait vers la soumission des femmes à leur père ou à leur mari. C'était l'unique façon d'avoir un fils à qui transmettre son pouvoir ; il scellait aussi l'alliance entre deux maisons, et les jeunes femmes n'avaient pas le droit de choisir librement leurs prétendants. La législation athénienne de cette époque sur le mariage prévoyait la dation de la jeune fille, par la voie d'un contrat scellé en général entre le père et le futur mari, et accompagné du versement d'une dot. Ce n'est pas par hasard que les deux plus grandes réformes juridiques qui ont accompagné la naissance de la Cité classique portaient toutes les deux sur le mariage. Il est clair que la finalité majeure du mariage classique était d'établir les critères distinguant les enfants légitimes des bâtards. La permanence de la Cité en dépend. Ainsi, le corps des femmes se trouve assujéti aux nécessités politiques. Or, jusqu'aux récentes découvertes de la génétique, la maternité était un fait alors que la paternité n'était, elle, qu'une présomption ; c'est pourquoi dans un système de transmission patrilinéaire, la création des lois et de l'institution du mariage était une nécessité. Ainsi, pour la Cité le but du mariage était la procréation d'enfants légitimes et la naissance d'un enfant, spécialement d'un fils, était considérée comme son accomplissement. D'ailleurs, la femme mariée n'acquerrait pleinement le statut d'épouse légitime que lorsqu'elle avait enfanté.

La mythologie sera d'abord le mythe de la fondation de l'État. D'après Marc Richir, « Il s'agit, à travers la légitimation du lignage royal, d'élaborer symboliquement les règles de parenté et les rapports entre les sexes ».

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XXe SIÈCLE

Bien qu'elle prône l'égalité jusque dans sa devise, la république a longtemps laissé les femmes dans une situation de subordination à l'égard des hommes. Ce n'est que très progressivement et avec des résultats qui demeurent encore incomplets que des mesures visant à assurer l'égalité entre hommes et femmes ont été adoptées.

Jusqu'en 1914, une société patriarcale marquée par le code napoléonien

La question de la place des femmes dans la vie politique et sociale est l'un des grands thèmes auquel ont été confrontés les gouvernements successifs.

Jusqu'en 1914, c'est le modèle patriarcal entériné dans le code civil napoléonien de 1804 qui domine. Les femmes sont mineures toute leur vie : elles passent de l'autorité de leur père à celle de leur mari. Le père a d'ailleurs des droits très étendus sur ses enfants. De ce fait, les femmes n'ont aucun pouvoir politique : elles n'ont pas le droit de vote, et ne peuvent pas aller devant les tribunaux ou signer seules un contrat. Leur mari gère leurs biens (seul le montant de leur dot est assuré) et le compte en banque du couple. Une femme ne peut pas travailler sans son autorisation. Cette réglementation est le reflet de la société patriarcale bourgeoise qui est particulièrement développée au XIX^e siècle.

À la fin du XIX^e siècle, l'éducation des jeunes filles de bonne famille en France comprend des « matières » comme la tenue des comptes domestiques (l'argent et les affaires sont le domaine des hommes), les « arts ménagers », la morale, les cours de maintien et d'usages, etc. En effet, le cerveau féminin étant réputé « plus mou » que le cerveau masculin, faible et exagérément émotif, même les filles de bonne famille ne reçoivent qu'un enseignement rudimentaire et fonctionnel prodigué par des gouvernantes, des précepteurs ou des institutions de jeunes filles : l'objectif est d'en faire de bonnes mères de famille et des ménagères parfaites. Seules les célibataires de plus de 21 ans, les veuves, les divorcées sont émancipées. Mais ne pas être mariée est inconcevable dans l'esprit de la fin du XIX^e siècle : ces femmes sont donc perçues comme plus ou moins « anormales ». Les efforts des gouvernements de l'entre-deux-guerres pour marier les veuves à des immigrés en est la preuve.

L'émancipation féminine évolue lentement. Elle passe tout d'abord par la féminisation du travail. Si les femmes de bonne famille ne travaillent pas, ce n'est pas le cas des femmes des couches populaires qui n'ont pas le choix car les salaires des maris sont le plus souvent insuffisants pour nourrir la famille. **55 % des femmes travaillent en 1911**. Elles forment une main-d'œuvre docile et bon marché, recherchée par les patrons d'usines. Peu à peu, elles accèdent à des emplois dans le tertiaire même si ce ne sont pour la plupart que des emplois subalternes. Leurs droits évoluent peu : les violences conjugales ne sont pas reconnues (en 1910 la Cour de cassation juge le viol conjugal inconcevable !).

On a longtemps dit que le travail des femmes remplaçant les maris pendant la Première Guerre mondiale avait favorisé la conquête de leurs droits. En fait, elles ont dû céder leur place dès le retour des hommes et en sont revenues à leur statut antérieur avec parfois encore plus de pression sociale (la société les contrôle pour éviter les adultères en l'absence du mari pendant la guerre, puis elles doivent parfois subir la violence d'un homme qui revient traumatisé). **Les jeunes filles de bonne famille accèdent cependant peu à peu à une éducation semblable à celle des garçons : les programmes du baccalauréat sont identiques pour les filles et les garçons à partir de 1924**. Les femmes travaillaient souvent avant de se marier, puis s'arrêtent pour prendre en charge l'éducation des enfants.

La conquête des droits politiques des femmes est particulièrement lente en France. Sous la troisième République, **les hommes politiques français estiment en effet qu'elles vont voter comme leur mari, ou pire, comme le curé**. L'Union française pour le suffrage des femmes a été créée en 1909 mais ne compte que 12 000 membres en 1914. C'est une **association plutôt modérée par rapport au militantisme des Anglo-Saxonnes** de la *Women's Social and Political Union* (Les « **Suffragettes** », mouvement fondé par **Christabel Pankhurst** et dont les modes d'action, fondés sur la provocation, rompirent avec la bienséance qui dominait jusqu'alors le mouvement suffragiste britannique). Dans l'entre-deux-guerres, le féminisme reste cantonné à une minorité de femmes. Ces dernières obtiennent cependant en **1938 la capacité juridique** : le droit de propriété, de signer un contrat, de porter plainte, etc. sans être assistées ou représentées par un tiers. Il faudra attendre la Seconde Guerre mondiale et la reconnaissance de leur rôle dans la Résistance pour que les Françaises obtiennent enfin le **droit de vote**, bien après les Néozélandaises (1893) et les Australiennes (1903). Elles voteront pour la première fois en 1945.

Depuis 1945, la marche vers l'émancipation

La période des années 1950 à nos jours est marquée par l'émancipation progressive des femmes. D'importants progrès sont réalisés sous la **pression des mouvements féministes des années 1960 et 1970**. En 1967, la **loi Neuwirth légalise la contraception**. En 1971, des femmes célèbres disent publiquement avoir avorté dans le **Manifeste des 343 salopes**, alors que l'avortement est encore illégal et lourdement puni par la loi. Les revendications féministes et les voix qui s'élèvent pour dénoncer des avortements clandestins dangereux pour la santé des femmes, permettent le vote, à une seule voix de majorité, de la **loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse**.

Il faudra attendre 1965 pour que les femmes puissent ouvrir seules un compte-chèques ou travailler sans l'autorisation de leur mari. Cette décision va de pair avec la progression importante du travail des femmes. L'égalité des salaires hommes-femmes ne sera cependant votée qu'en 1972. Malgré des lois répétées et des campagnes gouvernementales pour supprimer les inégalités salariales, celles-ci restent cependant la norme de nos jours, en particulier dans les fonctions les plus élevées encore peu féminisées : **en 2010, les salaires des femmes sont en moyenne 15 % plus bas que ceux des hommes**. Il existe de plus un véritable « **plafond de verre** » pour les femmes qui veulent accéder aux fonctions de direction dans les entreprises, dans les médias mais aussi dans la vie politique. Ce constat aboutit au vote des **lois sur la parité hommes/ femmes en politique (2000) et dans les conseils d'administration des grandes entreprises (2008)**. Mais le chemin vers une véritable égalité entre les sexes n'est pas terminé et on constate même des reculs dans le domaine de l'IVG notamment, qui reste légale mais de plus en plus difficile d'accès pour certaines femmes faute d'un nombre de médecins et de services spécialisés suffisants.

Au cours du XX^e siècle, des progrès considérables ont été réalisés dans la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes. Ces dernières, qui n'avaient aucune autonomie au début du siècle, sont désormais théoriquement les égales des hommes. **Mais la mise en œuvre concrète de cette égalité reconnue par la loi demeure cependant loin d'être complète.**

Nous pouvons aussi constater que **les droits acquis par les femmes restent fragiles et peuvent à tout moment être remis en question** : nous en avons eu l'exemple récemment avec le projet de loi en Pologne visant à interdire totalement l'avortement sauf en cas de danger immédiat pour la vie de la mère (autrement dit, même en cas de viol, d'inceste, ou de malformation du fœtus, la grossesse aurait du juridiquement être menée à terme. Selon la loi, les médecins qui auraient continué à le pratiquer, et les femmes qui y auraient eu recours encouraient des peines allant jusqu'à cinq ans de prison). En Espagne, c'est en 2014 qu'un tel projet de loi a été avancé mais également rejeté suite à de fortes mobilisations de la population dans les rues.



Quelques grandes figures qui ont fait avancer les causes des femmes dans l'histoire



Olympe de Gouges

Femme de lettres française, devenue femme politique. Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme français.

Autrice de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs.



Julie-Victoire Daubié

Journaliste française. C'est la première femme française ayant obtenu le droit de se présenter au baccalauréat à Lyon en 1861, et la première à l'obtenir le 17 août 1861. C'est aussi la première licenciée (sans "e", orthographe de l'époque) en lettres le 28 octobre 1872.



Virginia Woolf

Femme de lettres anglaise, l'une des principales autrices modernistes du XX^e siècle, et une féministe.

Dans l'entre-deux-guerres, elle est une figure marquante de la société littéraire londonienne et un membre central du Bloomsbury Group, qui réunit des écrivains, artistes et philosophes anglais. Les romans *Mrs Dalloway* (1925), *La Promenade au phare* (1927) et *Orlando* (1928), ainsi que l'essai *Une chambre à soi* (1929) demeurent parmi ses écrits les plus célèbres.



Simone de Beauvoir

Philosophe, romancière, épistolière, mémorialiste et essayiste française.

Simone de Beauvoir est souvent considérée comme une théoricienne importante du féminisme, et a participé au mouvement de libération des femmes dans les années 1970.

En 1949, elle obtient la consécration en publiant *Le Deuxième Sexe*. Dans *Le Deuxième Sexe*, elle affirme : « **On ne naît pas femme, on le devient** » : c'est la construction des individualités qui impose des rôles différents, genrés, aux personnes des deux sexes.



Angela Yvonne Davis

Militante des droits de l'homme, professeure de philosophie et militante communiste de nationalité américaine.

Militante du mouvement des droits civiques aux États-Unis, membre des Black Panthers, elle fut poursuivie par la justice à la suite de la tentative d'évasion de trois prisonniers, qui se solda par la mort d'un juge californien en août 1970. Aujourd'hui, Angela Davis est professeure d'« histoire de la prise de conscience » à l'université de Californie (campus de Santa Cruz). Elle lutte contre l'industrie carcérale et la peine de mort aux États-Unis et dans le monde.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Origines de la Journée

La Journée internationale de la femme est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes. La Journée internationale de la femme est apparue dans le contexte des mouvements sociaux au tournant du XX^e siècle en Amérique du Nord et en Europe.

Depuis ces premières années, la Journée internationale de la femme a pris une nouvelle dimension mondiale dans les pays développés comme dans les pays en développement. Le mouvement féministe en plein essor, qui avait été renforcé par quatre conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide de l'ONU, a aidé à faire de la célébration de cette Journée le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique.

Chronologie

- **1909** Conformément à une déclaration du Parti socialiste américain, la première Journée nationale de la femme a été célébrée sur l'ensemble du territoire des États-Unis d'Amérique le 28 février. Les femmes ont continué à célébrer cette journée le dernier dimanche de février jusqu'en 1913.
- **1910** L'Internationale socialiste réunie à Copenhague a instauré une Journée de la femme, de caractère international, pour rendre hommage au mouvement en faveur des droits des femmes et pour aider à obtenir le suffrage universel des femmes. La proposition a été approuvée à l'unanimité par la conférence qui comprenait plus de 100 femmes venant de 17 pays, dont les trois premières femmes élues au Parlement finlandais. Aucune date précise n'a été fixée pour cette célébration.
- **1911** À la suite de la décision prise à Copenhague l'année précédente, la Journée internationale de la femme a été célébrée pour la première fois, le 19 mars, en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, où plus d'un million de femmes et d'hommes ont assisté à des rassemblements. Outre le droit de voter et d'exercer une fonction publique, elles exigeaient le droit au travail, à la formation professionnelle, ainsi que l'arrêt des discriminations sur le lieu de travail.
- **1913** Dans le cadre du mouvement pacifiste qui fermentait à la veille de la Première Guerre mondiale, les femmes russes ont célébré leur première Journée internationale de la femme le dernier dimanche de février 1913. Dans les autres pays d'Europe, le 8 mars ou à un ou deux jours de cette date, les femmes ont tenu des rassemblements soit pour protester contre la guerre, soit pour exprimer leur solidarité avec leurs sœurs.
- **1917** Deux millions de soldats russes ayant été tués pendant la guerre, les femmes russes ont de nouveau choisi le dernier dimanche de février pour faire la grève pour obtenir « du pain et la paix ». Les dirigeants politiques se sont élevés contre la date choisie pour cette grève, mais les femmes ont passé outre. Le reste se trouve dans les livres d'histoire : quatre jours plus tard, le tsar a été obligé d'abdiquer et le gouvernement provisoire a accordé le droit de vote aux femmes.
- **1975** Lors de l'Année internationale de la femme, l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mars.
- **1995** La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, qui constituent une feuille de route de portée historique, sont adoptés par 189 gouvernements lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Ils contiennent des engagements complets en réponse à 12 domaines critiques et constituent encore une puissante source d'orientation et d'inspiration. Le Programme d'action projette un monde où chaque femme et chaque fille peut exercer ses libertés et ses choix et connaître et comprendre tous ses droits, notamment le droit de vivre sans violence, le droit à l'éducation, le droit de participer à la prise de décision et le droit de recevoir un salaire égal pour un travail égal.
- **2014** La 58ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW), qui est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, avait pour thème prioritaire : les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la réalisation des Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) en faveur des femmes et des filles. Les institutions de l'ONU et des ONG accréditées du monde entier ont examiné les progrès accomplis et les défis qu'il reste à relever en vue d'atteindre ces objectifs. Les OMD ont joué un rôle important dans la mobilisation de l'attention et des ressources sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



LES JOURNÉES DU MATRIMOINE

« Avec le Matrimoine, nous tissons des filiations, nous tissons un réseau, nous réintégrons la République des Lettres, et nous nous découvrons des ancêtres, des compagnes. Nous découvrons avec stupeur que nous n'étions pas les seules. Que nous ne sommes pas seules. Et cette sortie des solitudes, joyeuse et enthousiasmante, c'est bien ce que vise au fond une association comme HF. »

Aline César, présidente HF Île-de-France

Pourquoi ?

L'égalité entre femmes et hommes dans les arts et la culture passe par la valorisation de l'héritage des femmes artistes et intellectuelles d'hier. C'est dans cette perspective que l'association HF Île-de-France a initié, en 2014, le projet Matrimoine, suite aux travaux d'Aurore Evain. Celui-ci a pour objet de faire connaître les artistes et créatrices du passé et leurs œuvres, constituant un héritage artistique et historique à préserver et à transmettre mais qui, aujourd'hui, est trop largement méconnu, voire ignoré. Le projet Matrimoine est soutenu à ce jour par la Région Île-de-France et par la Mission Égalité de la Ville de Paris. Grâce au concours des treize autres collectifs HF en régions, le rayonnement du projet Matrimoine se veut national.

AFROFÉMINISME

Définition

L'afro-féminisme, par et pour les femmes noires, répond à un manque : dans le féminisme « classique », l'oppression basée sur la couleur de peau n'est pas représentée.

« C'est une absence de prise en compte de problématiques spécifiques qui justifie l'existence de l'afro-féminisme aujourd'hui » - Rokkhaya Diallo

Face à la double discrimination, sur le plan racial et sur le plan sexuel, subie par les femmes noires, on voit de plus en plus de sujets liés à l'intersectionnalité, sur ses tenants et ses aboutissants sur internet. **L'intersectionnalité représente le fait de subir plusieurs sortes de discrimination ou d'oppression en même temps.** Au lieu de se pencher sur chaque forme de domination séparément, elle s'attardera sur la manière dont ces discriminations se conjuguent les unes avec les autres en formant une autre forme d'oppression vécue par un individu.

En plus de devoir lutter contre les injonctions sociétales que les femmes subissent, les féministes noires doivent mener un combat pour être représentée dans les publicités, les films, à la télévision ou dans les magazines. **En plus de devoir affirmer qu'une femme est aussi capable qu'un homme, les femmes noires doivent prouver qu'une noire est aussi compétente et légitime qu'une blanche.**

« Les féministes blanches veulent se départir des attributs de beauté que les diktats leur imposent et qui les infériorisent vis-à-vis des hommes. Mais pour les Noires, auxquelles on a toujours dit que leurs traits étaient laids, le fait de se battre pour que ces attributs soient reconnus comme beaux prend tout son sens. Notre revendication est d'affirmer que notre corps est aussi beau que les autres alors que nous sommes invisibles médiatiquement. » - Rokkhaya Diallo

En étant à la fois discriminée par le fait d'être noire et d'être femme, les Noires sont au cœur des questions liées à l'intersectionnalité. En créant leur propre mouvement et en se réappropriant le féminisme, **elles ont tenté d'exister là où elles n'étaient pas représentées du fait de leur appartenance à deux catégories discriminées dans la société occidentale.**

Il faut comprendre que l'afro-féminisme n'est pas un rejet du féminisme « classique » mais une manière de s'intéresser aux personnes rendues invisibles par leur genre et leur couleur de peau, vivant une double discrimination qui se traduit d'une manière très différente de celle qu'aborde le féminisme « ordinaire ». Il est important que les femmes noires commencent à se réapproprier leurs corps et à s'aimer avec leurs traits physiques ! Pour cela, **il est nécessaire que l'afro-féminisme continue à**

promouvoir une image positive et cherche à médiatiser des modèles auprès desquels les Noires peuvent s'identifier.

L'afro-féminisme est primordial pour que les jeunes femmes noires sachent qu'elles peuvent, elles aussi, accéder à des postes à responsabilité, être en une des magazines ou être les héroïnes de films... au même titre qu'un homme ou une femme blanche.

Comment est né l'afro-féminisme ?

Le mouvement de l'afro-féminisme a débuté aux États-Unis (black feminism) où les femmes noires féministes luttèrent contre l'oppression ressentie à cause de leur couleur de peau et de leur sexe.

L'une des afro-féministes les plus connues est Angela Davis, ancienne membre des Black Panthers et militante pour les droits des femmes. Elle fut l'une des premières femmes noires à instaurer la notion du « black feminism » et à se battre pour l'égalité des femmes et des Noirs aux États-Unis. Elle a été l'une des premières femmes à soulever les enjeux autour de l'intersectionnalité en soulignant le fait que dans les années 1970, les combats pour l'émancipation des femmes n'étaient pas les mêmes pour les Noires et les Blanches. Les féministes blanches se souciaient des enjeux autour de la légalisation de l'IVG afin de faire cesser les avortements clandestins alors que les femmes noires américaines étaient victimes d'un programme de stérilisation contrainte à cause de ce que les racistes considéraient comme un risque de « dégénération raciale ». On pouvait alors comprendre en quoi le « black feminism » était nécessaire ! Angela Davis s'intéressait régulièrement aux connexions idéologiques entre le système de domination des Blancs et la suprématie masculine, en démontrant que les femmes noires subissent une double oppression : celle infligée par le système et celle dont elles souffrent à cause de leur genre.

En France, Angela Davis dénonce ce qu'elle considère comme un acharnement contre le voile musulman qui le transforme en outil de résistance, et rend certaines femmes voilées « plus féministes » que celles qui ont entrepris de les dévoiler. En mars 2013, lorsque François Hollande fait part de sa volonté d'interdire le voile dans les crèches, elle se joint à des femmes musulmanes et des intellectuelles pour dénoncer une « loi raciste » qui « vise d'abord les femmes, et devrait aboutir à exclure les plus vulnérables d'entre elles du monde du travail et de l'éducation. »

En 1970, la Third World Women's Alliance (l'Alliance des Femmes du Tiers-Monde) a dénoncé les discriminations particulières qui existent à l'encontre des femmes noires à travers le Black Woman's Manifesto. Ce texte fut l'un des premiers à dénoncer l'oppression sexiste et raciale envers les femmes noires et à prédéfinir les tenants et les aboutissants de l'intersectionnalité. Il incluait des revendications féministes voulant qu'on considère les femmes comme des êtres tout aussi capables qu'un homme tout en y ajoutant les références qu'on attribue généralement aux femmes noires : être une femme au foyer en colère, seulement bonne à faire et à élever les enfants. Cet extrait revendiquait un nouveau rôle et une nouvelle façon de considérer les femmes noires dans une Amérique sexiste et ségrégationniste : « *La femme noire demande une nouvelle gamme de définitions de la femme, elle demande à être reconnue comme une citoyenne, une compagne, une confidente et non comme une vilaine matriarche ou une auxiliaire pour fabriquer des bébés.* »

Même si les principaux mouvements et revendications afro-féministes sont nés et se sont développés aux États-Unis, l'afro-féminisme a toujours existé et été revendiqué en France, mais son appellation vient tout juste d'être médiatisée. Il existe quelques ouvrages qui traitent de l'intersectionnalité et de l'afro-féminisme, mais peu d'entre eux sont considérés comme des références dans le milieu féministe. C'est le cas du livre *La parole aux négresses* d'Awa Thiam, sorti en 1978. Il inclut les aspects culturels du féminisme comme le rapport à la couleur de peau, la polygamie pratiquée dans certains pays africains ainsi que l'excision. Le livre montre en quoi les femmes noires ont été exclues des combats féministes car elles étaient noires... et des luttes anti-racistes car elles étaient des femmes.

III LE PORTRAIT DANS L'ART

DÉFINITION DU PORTRAIT

Étienne Souriau dans son *Vocabulaire d'esthétique* propose une définition complète du portrait :

« Au sens général, **représentation d'une personne** ; mais la définition du portrait comme concept esthétique appelle quelques précisions.

Dans les arts plastiques, on n'emploie pas le terme de portrait pour la sculpture, et pourtant la chose y existe, mais on dit *tête*, *buste* ou *statue* ; *portrait* se dit pour une œuvre en deux dimensions, peinture ou dessin. Le portrait est donc déjà une interprétation et transcription, donc choix, pour rendre l'apparence extérieure d'une personne, quel que soit le degré de réalisme. Bien qu'uniquement visuel, le portrait peut rendre très sensible la personnalité intérieure du modèle, par de nombreux indices tels que la pose, l'expression de la physionomie, etc.

En littérature, le portrait est une description, il donne donc en ordre successif ce que la vue représente simultanément, et la réflexion littéraire a été très sensible dès les théories médiévales, à cette particularité et à l'importance de l'ordre adopté. Le portrait littéraire peut indiquer directement les aspects non visibles de la personne, par exemple donner ses caractéristiques psychologiques.

Enfin, il ne faut pas négliger l'existence du **portrait musical**, qui ne peut rien montrer des traits ou du signalement du modèle, mais qui peut par des analogies dans l'agogique, le rythme, l'harmonie, évoquer l'allure de la personne, son genre de dynamisme d'action ou de pensée, l'accord ou le désaccord intérieur de son psychisme ; ce n'est ni une représentation ni une description mais une évocation.

Une personne réelle ou quelqu'un de fictif

Le fait que le modèle soit une personne réelle ou quelqu'un de fictif n'a aucune importance pour les procédés employés par l'art pour le faire connaître ; mais il en a pour le travail demandé à l'artiste. Le portrait d'une personne réelle demande à l'artiste d'être observateur et même psychologue pour pénétrer la personnalité du modèle. Le portrait d'une personne fictive lui demande une imagination très précise et complète ; et bien souvent les portraits fictifs prennent appui sur l'observation de modèles réels.

Un intérêt pour l'individuel

Le genre du portrait, dans quelque art que ce soit, témoigne d'un intérêt pour l'individuel ; ce n'est pas seulement l'être humain en général, ou tel type de toute une espèce, que rend le portraitiste ; c'est telle personne en tant qu'elle est elle-même (et ceci, même si au travers de l'individu transparaît une idée de portée générale : le portrait ne s'y réduit pas). Ce caractère existe aussi bien dans le portrait œuvre autonome, que dans le portrait morceau d'une œuvre plus large ; si un romancier fait au passage le portrait d'un de ses personnages, si dans une scène à plusieurs personnages la représentation de chacun par le peintre est un portrait, c'est bien l'individu en tant que tel qui y apparaît. Dans la numismatique, il est arrivé souvent que l'on prête une sorte de physionomie symbolique à valeur générique, et non pas ses traits propres, à tel personnage figurant sur une monnaie ; ce n'est donc pas alors un portrait. Mais les idées de l'époque sur un idéal esthétique humain transparaissent souvent dans le portrait, surtout quand le modèle veut y paraître beau et que le peintre ou l'écrivain le flatte. On voit aussi certains types génériques d'époque chez les portraitistes mondains.

L'AUTO PORTRAIT

Enfin il faut faire une place à part à l'autoportrait où l'artiste se représente lui-même. Il présente l'avantage pratique qu'on a toujours sous la main son modèle et qu'on ne dépend pas ainsi des autres ; il a l'inconvénient pratique qu'à se voir dans un miroir on a de soi une image inversée ; il a la difficulté psychique qu'on y est trop directement intéressé pour se voir facilement de manière impartiale. L'autoportrait, surtout quand il est fréquent chez un artiste, est un témoignage du genre d'intérêt qu'on se porte à soi-même. Mais qu'on fasse son propre portrait ou celui d'un autre, le portrait marque toujours qu'on attribue une importance à l'haecceité du moi, à l'identité personnelle. »

L'AUTO-FICTION

“Je suis à peine, je suis un être fictif.
J'écris mon autofiction.”
Serge Doubrovsky

Définition

Néologisme créé par Serge Doubrovsky en 1977 pour désigner son roman *Fils*, l'autofiction est, comme l'autobiographie, un récit fondé sur le principe de la triple identité, où l'auteur est également le narrateur et le personnage principal de son roman. Aussi appelée “roman personnel”, l'autofiction se réclame cependant de la fiction dans ses modalités narratives : il s'agit du croisement entre le récit réel de la vie de l'auteur et un récit fictif, explorant une expérience vécue par celui-ci. Selon Serge Doubrovsky l'autofiction est une “fiction d'événements et de faits strictement réels”.

L'autofiction et l'authenticité du récit

Dans *L'autofiction, un mauvais genre?*, Jacques Lecarme distingue deux types d'autofictions ; celles, au sens strict du terme, où la fiction n'altère pas le contenu des souvenirs évoqués mais porte sur le processus d'énonciation et de mise en récit, et celles, au sens élargi, qui associent le vécu à l'imaginaire, où la fiction affecte la nature du récit.

Dans *Fiction et diction*, Gérard Genette relève deux catégories d'autofictions encore différentes ; il y aurait des “vraies autofictions dont le contenu narratif est [...] authentiquement fictionnel” et des “fausses autofictions” qu'il qualifie d’“autobiographiques honteuses”.

S'il s'éloigne de la définition initiale proposée par Doubrovsky, le propos de Gérard Genette permet néanmoins de soulever une difficulté liée à l'écriture de la fiction qui “protège” et permet de “se confesser sans confesser les autres”. L'autofiction serait-elle un moyen permettant de résoudre certaines difficultés liées à l'écriture de soi ?

L'autofiction permettrait de palier à une autre difficulté, celle de la sincérité et de l'objectivité.

Nathalie Sarraute affirme que l'autobiographie ne fait pas ressortir “la vie ou le caractère de l'écrivain, mais ce qu'il veut montrer de lui-même [...] je crois qu'on ne peut pas parler très sincèrement de soi-même”. Alors comment s'assurer de l'authenticité d'un récit autobiographique ?

Dans *Enfance*, Nathalie Sarraute a choisi de raconter ses souvenirs d'enfance en dédoublant sa voix narratrice. Deux voix racontent ainsi ses souvenirs, l'une parle, l'autre questionne ; cela donne au récit une caractéristique dialoguée. Cette deuxième voix permet à Sarraute de critiquer ses propres souvenirs, ceux qui lui semblent inadéquats. *Enfance*, qui répond aux critères de l'autobiographie dégagés par Philippe Lejeune dans *Le Pacte autobiographique*, s'inscrit, grâce à cette double voix, dans un registre différent et, par le biais de l'autocritique, tente d'être le plus objectif possible.

IV AVEC VOS ÉLÈVES, AVANT OU APRÈS LES REPRÉSENTATIONS

DE QUOI PARLE-T-ON ?

De nombreux thèmes sont abordés au sein de **F(I)ammes** d'Ahmed Madani Professeurs d'histoire, de français, de théâtre, d'arts plastiques, éducateurs, vous pouvez faire travailler vos élèves sur les sujets suivants :

- La place des femmes dans la cité
- La Guerre d'Algérie
- L'immigration
- Les banlieues
- L'exclusion
- La jeunesse
- Les stéréotypes
- L'attachement à un territoire
- La nationalité
- La mémoire
- La transmission
- L'art engagé

AU TRAVAIL !

Voici quelques pistes de réflexion et de travail autour des thèmes principaux du diptyque.

L'immigration :

- Construire son arbre généalogique en indiquant le pays ou la région de naissance de chaque personne et son lieu de vie principal.
- Faire une recherche sur des récits de voyage de personnes ayant immigrés.
- Faire une recherche sur les formalités à effectuer pour l'obtention de la nationalité française.
- Faire une recherche sur les différents statuts : demandeurs d'asile, réfugiés politiques, sans-papiers...

Les banlieues :

- Demander aux élèves de définir le terme de banlieue.
- Demander aux élèves de citer des banlieues.
- Demander de décrire les différents lieux d'habitation.
- Chercher dans la presse des articles concernant les banlieues.
- Définir les termes : zones urbaines sensibles, zones d'éducation prioritaires, politique de la ville...

La mémoire :

- Demander aux élèves de retracer l'histoire de leur famille.
- Rassembler les souvenirs les plus marquants de l'histoire de leur famille.
- Dresser un portrait de la vie de leurs parents et grands-parents à leur âge.

La jeunesse :

- Comment définir la jeunesse ?
- Quelles sont les caractéristiques de la jeunesse ?
- Comment se définit une génération ?

DONNEZ LA PAROLE À VOS ÉLÈVES !

Nous vous proposons deux idées d'ateliers, autour des **notions de portrait et d'histoire personnelle**, directement inspirés des démarches artistiques de Nicolas Clauss et d'Ahmed Madani. Le premier entre en résonance avec *Terres arbitraires* (photo et vidéo), l'autre avec *Illumination(s)* (écriture et théâtre).

Le jeu du portrait et des stéréotypes

Pour la réalisation de la création vidéographique de *F(l)ammes*, Nicolas Clauss a filmé les interprètes muni d'un **appareil photo-caméra numérique tout à fait ordinaire** très pratique, facile à transporter et peu coûteux, il a produit un travail remarquable du point de vue de la qualité et de la netteté des visages et expressions. **L'art vidéo serait-il désormais accessible à tous ?**

Intéressé par les préjugés et les représentations, Nicolas Clauss a mis en scène ses modèles, en travaillant la chevelure, le visage, les gestes du quotidiens (cuisiner, se laver, se maquiller...)

À LA MANIÈRE DE NICOLAS CLAUSS...

Vous pouvez demander aux élèves de former des binômes : l'un sera le réalisateur, l'autre le modèle, puis inversement. Ils choisiront une mise en scène, puis se filmeront ou se photographieront pour fixer ces instants.

Il s'agira **d'extrapoler une émotion** (la colère, la joie, le rire, la honte, l'envie, le dégoût...), **d'exprimer un trait de caractère** (la timidité, l'humour, la générosité, la méchanceté...) **ou de caricaturer une idée** que l'on se fait d'eux-mêmes, avec laquelle ils peuvent ou pas être d'accord.

Les focus peuvent être portés sur les regards, les visages ou les corps, et il appartiendra aux apprentis artistes de se mettre en scène comme le désirent (décor en extérieur ou intérieur, accessoires, « costumes »...)

Les vidéos/photographies pourront faire l'objet **d'un visionnage collectif**, où les élèves pourront échanger sur leur démarche, leurs impressions concernant l'exercice et les « œuvres » de chacun.

L'art de se raconter : écrire et exprimer ce que l'on est

Lors des stages-auditions au cours desquelles Ahmed Madani a recruté l'équipe des comédiennes de *F(l)ammes*, il a demandé à ses jeunes interprètes de se présenter. **Très simplement, elles ont dit qui elles étaient, qui étaient leurs parents, ce qu'elles aimaient, détestaient, elles ont raconté leur parcours, semé de bons souvenirs mais aussi d'embûches. Elles ont dressé le portrait de leur mère, de leur grand-mère. Elles ont évoqué les moments importants de leur vie, ceux qui avaient compté et qui compteraient toujours.**

À LA MANIÈRE D'AHMED MADANI...

De la même façon qu'il faut connaître l'Histoire, la grande pour se connaître et connaître les autres, **les histoires personnelles sont constitutives de la personnalité**, et sont indispensables à la connaissance de soi.

Dans cet atelier, les élèves pourront **réfléchir sur eux et sur la manière dont ils peuvent parler d'eux-mêmes.**

Vous pouvez demander à vos élèves d'écrire un texte (de la manière la plus libre possible) qui fera l'objet **d'un portrait littéraire**. La forme, le style, le contenu leur appartiennent. À l'issue de ce travail d'écriture, **les élèves liront ou feront lire leur texte à d'autres élèves du groupe**, afin que chaque auteur, que chaque acteur puisse réagir et exprimer ses impressions.

Voici quelques questions qu'Ahmed Madani a posé aux interprètes et auxquelles elles ont répondu, par de courtes improvisations en solo ou en duo :

- Racontez ce que vous voudriez réaliser avant de mourir.
- Racontez un moment agréable que vous avez vécu avec votre mère ou votre père et qui restera gravé dans votre mémoire à jamais.
- Mettez vous à la place de votre mère et racontez ce que vous croyez qu'elle pense de vous.
- Exécutez un pas de danse qui vous ressemble.
- Exécutez un mouvement qui exprime votre mère.
- Vous êtes mort et vous êtes au paradis. Décrivez votre paradis.
- Écrivez un dialogue entre un policier qui contrôle une très jolie fille d'origine immigrée.
- Même dialogue mais le policier contrôle la mère de la jeune fille ou le frère de la jeune fille.

Le jeu de rôle des discriminations :

Règle : *Chaque joueur pioche un papier dans un chapeau sur lequel est écrit les caractéristiques de son personnage. Chaque personnage est différent.*

Exemples de description de profil :

- « Vous êtes un homme, blanc, hétérosexuel, cadre d'entreprise, adopté à votre naissance. »
- « Vous êtes un homme, français, né de parents algériens immigrés en France dans les années 50, mariée à une française. »
- « Vous êtes une femme, noire, homosexuelle, de 50 ans. »
- « Vous êtes un homme, blanc, handicapé. »
- « Vous êtes un homme, noir, primo-arrivant, de nationalité malienne. »
- « Vous êtes une très jolie femme, rom, de 17 ans. »

Une fois que vous avez retenu les caractéristiques de votre personnage (que vous gardez secret), tous les joueurs se mettent en ligne et le maître du jeu commence à énoncer des phrases qui feront avancer ou non les joueurs (prévoir plusieurs mètres de distance devant les joueurs). Ils vont avancer droit devant eux et rester à leur nouvelle place à chaque pas. On peut symboliser une ligne d'arrivée.

Exemples de phrases :

- « La police vous arrête pour un contrôle d'identité, vous passez cette étape avec succès, vous avancez de deux pas ! »
- « Vous passez un entretien d'embauche sans subir aucune question ou comportement déplacé, vous avancez de trois pas !
- « Vous visitez un appartement, l'agent immobilier vous laisse les clés sans trop examiner votre dossier, il vous fait confiance, vous avancez de quatre pas ! »

En fonction des caractéristiques de son personnage, de ses connaissances et de sa sensibilité, chaque joueur décide s'il pense pouvoir avancer. À la fin du jeu, tous les joueurs restent au point jusqu'auquel ils sont arrivés et observent où sont les autres. Les écarts entre les joueurs peuvent être très impressionnants ! Alors seulement chacun dévoile son personnage.

La ligne d'arrivée représentant la réussite dans notre société occidentale, la révélation des différences de chances est d'autant plus frappante qu'elle se fait dans l'espace.

BIBLIOGRAPHIE :

COLONISATION ET DÉCOLONISATION

- Anne STAMM, *L'Afrique, de la colonisation à l'Indépendance*, 2003 (histoire)
Bernard PHAN, *Colonisation et décolonisation*, 2009 (histoire)
Jean-Louis DUFOUR, *Les décolonisations de 1945 à nos jours*, 2000 (histoire)
Aimé CESAIRE, *Discours sur le colonialisme*, 1950 (pamphlet)

IMMIGRATION ET INTÉGRATION

- Patrick WEIL, *La République et sa diversité : immigration, intégration, discrimination*, 2005 (histoire)
Marie-Claude BLANC-CHALÉARD, *Histoire de l'immigration*, 2001 (histoire)
Claire ETCHERELLI, *Elise ou la vraie vie*, 1967 (roman)
Tahar Ben Jelloun, *L'hospitalité française*, 1984 (littérature)

LES GRANDS ENSEMBLES, LES BANLIEUES

- Younès AMRANI et Stéphane BEAUD, *Pays de malheur* (récit)
Diziz la Peste, *René* (roman d'anticipation)
Ahmed DJOUDER, *Désintégration*, 2006 (roman)
Faïza GAYE, *Kif-kif demain*, 2004 (Roman)
Ivan JABLONKA, *Les enfants de la République*, 2010 (Étude historique et sociologique)
Abd Al Malik, *La guerre des banlieues n'aura pas lieu*, 2009 (récit)
Joël ROMAN, *Eux et nous*, 2006 (Essai)

PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

- Clara ACKER, *Dionysos en transe : La voix des femmes*, 2002 (essai)
CATEL & BOCQUET, *Olympe de Gouges*, 2012 (album)

LE PORTRAIT

- Définition du portrait Etienne SOURIAU, *Vocabulaire d'esthétique*, Paris : P.U.F., 1990, pp.1161-1162.

WEBOGRAPHIE

- Site de Nicolas Clauss www.Nicolasclauss.com
Site d'Ahmed Madani www.madanicompagnie.fr
Site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration www.histoire-immigration.fr
Site de la Documentation française www.ladocumentationfrancaise.fr

LE PORTRAIT

- <http://www.teheran.ir/spip.php?article1383#nb1>
<http://www.autofiction.org/index.php?category/Accueil>
<http://www.fabula.org/forum/colloque99/208.php>
<https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autobiographie/abintegr.html#ab021300>
<https://contextes.revues.org/74#tocto1n1>

Pour en savoir plus sur le portrait, son histoire, ses formes, ses évolutions, vous pouvez vous consulter le dossier thématique du portrait sur le site de la BNF www.bnf.fr

AFROFÉMINISME

Article du 16 juin 2015 par Naya Ali sur MademoiZelle.com :

<http://www.madmoizelle.com/afro-feminisme-381789>

Article de Fanny Marlier : <http://www.lesinrocks.com/2015/06/30/actualite/en-quoi-lafro-feminisme-est-il-necessaire-11757335/>

Chaînes Youtube du Collectif Mwasi et de Naya Ali :

Mwasi Collectif Afroféministe

Naya – La Ringarde

Site Internet du Collectif Mwasi : mwasicollectif.com

Blog Many Chroniques : manychroniques.wordpress.com

FILMOGRAPHIE

Cinéma

Yves BOISSET, *Dupont Lajoie*, 1975

Michel DRACH, *Elise ou la vraie vie*, 1970, d'après le roman de Claire Etcherelli

Florent EMILIO SINI, *L'Ennemi intime*, 2002

Laurent HERBIER, *Mon colonel*, 2006

Laurent HEYNEMAN, *La Question*, 1977

Pierre SSCHOENDORFFER, *L'honneur d'un capitaine*, 1982

Stephen DALDRY, *The hours*, 2003

Rachid BOUCHAREB, *Indigènes*, 2006

Philippe LIORET, *Welcome*, 2009

Sarah GAVRON, *Les Suffragettes*, 2015

Documentaires

Said BAHIJ et Rachid AKIYAOU, *Héritiers du silence*, parcours poétique dans l'histoire du Val Fourré et des banlieues françaises, 2010

Yves COURRIERE et Philippe MONNIER, *La Guerre d'Algérie*, 2004

Paul MOREIRA, *Bunker Cities*, De Toulouse à Bagdad, enquête sur tous les murs politiques, religieux et sociaux qui divisent la société, 2012

Patrick ROTMAN, *L'ennemi intime*, 2002

Thierry DEMAIZIERE et Alban TEURLAI, *Les Troufions*, entretiens avec cinq appelés de la guerre d'Algérie, 2012

Shola LYNCH, *Free Angela*, 2012